

leurs preuves, car ils s'en sont tirés avec bien moins d'aide que n'importe quel autre pays. Ils veulent que le gouvernement, la Commission canadienne du blé et la Commission des grains vendent leurs produits. Si ces organismes n'y parviennent pas, il veut du moins que ceux-ci tentent honnêtement de le faire. Le gouvernement n'a pas fait cet effort. Le premier ministre à sa manière fantaisiste et désinvolte a dit à Winnipeg: «Pourquoi devrais-je vendre votre blé.»

Dès 1935 le gouvernement assumait la responsabilité de la Commission canadienne du blé. Il nomme les hauts fonctionnaires de cet organisme et ceux-ci relèvent directement du ministre de la Couronne qui n'a rien d'autre à faire que le s'occuper de la Commission canadienne du blé et d'encourager les cultivateurs à se surpasser. Il n'a pas fait du bon travail. Lui aussi a opté pour le négativisme. Le ministre dit que si nous ne pouvons pas vendre cette céréale il est donc préférable de ne pas en produire. Nous sommes le seul pays au monde à adopter une telle attitude. Les États-Unis ont, il y a 20 ans, réduit leur production d'après un système ordonné, mais ils ne l'ont pas réduite davantage depuis quelques années. Le ministre brandit un rapport tendant à prouver le contraire. Depuis deux ans, les États-Unis n'ont pas réduit les emblavures en blé.

Ce programme va entraîner une réduction des emblavures dans les régions qui produisent du blé à haute teneur protéinique. Tandis que le gouvernement peut se servir de la vente et du classement du blé selon sa teneur en protéines pour excuser les ventes perdues, je dis que nous avons perdu des ventes parce qu'on n'a pas essayé de vendre notre blé et parce qu'on ne s'est pas suffisamment occupé de l'aspect de la vente. On était disposé à accepter l'approche négative et à réduire la production.

Le gouvernement a déclaré qu'il était disposé à donner aux agriculteurs de l'Ouest 140 millions de dollars, mais il savait pertinemment que ce montant serait réduit à 100 millions. Au fond, il savait que les agriculteurs ne peuvent accepter que 30 ou 40 millions, même dans les meilleures conditions dans l'Ouest. Le gouvernement est-il prêt à rajuster son programme de sorte que les agriculteurs puissent profiter des 100 millions que le gouvernement est censé être prêt à leur accorder? Aucun des ministres n'est disposé à modifier le programme. Les deux ministres savent qu'aux termes du programme, les agriculteurs ne peuvent accepter plus de 30 ou de 40 millions de dollars. Le ministre hoche la tête. Il en sait davantage parce que il a rencontré les mêmes agriculteurs que moi et il a entendu les mêmes déclarations. Le ministre d'État (M. Lang) en sait davantage. Les rap-

ports du Bureau fédéral de la statistique nous le prouvent. Ces rapports révèlent qu'il y aura une réduction volontaire des emblavures par les agriculteurs de 26 p. 100 ainsi qu'une augmentation de 5 p. 100 de la superficie des jachères d'été. Aux termes du programme gouvernemental les agriculteurs ne seront payés que sur l'augmentation de 5 p. 100 des jachères d'été. Cinq pour cent de 100 millions cela fait 5 millions. J'ai été plus que généreux quand j'ai dit 30 ou 40 millions.

L'hon. M. Olson: C'était avant l'annonce du programme.

M. Horner: Je n'ai pas entendu parler de changements importants depuis que le programme a été annoncé. Si le ministre en a entendu parler, je lui demande de bien vouloir nous le dire. Combien de gens de Brandon pourront bénéficier du programme d'après le ministre? Est-ce que c'était 7 personnes sur 700?

Une voix: Neuf.

M. Horner: Avant l'annonce du programme, combien d'agriculteurs allaient réduire leurs emblavures?

L'hon. M. Olson: Il ne s'agissait pas de cela.

● (4.10 p.m.)

M. Horner: La question que se posent les gens de l'Ouest à l'heure actuelle, c'est celle-ci: Le gouvernement est-il sérieux? A-t-il 100 millions de dollars à nous donner, ou ne fait-il que nous leurrer et nous tourmenter? Est-il sincère ou ne l'est-il pas? Si oui, le programme devrait être ajusté pour que tous les fermiers puissent en tirer profit. Si vous êtes honnête et juste envers l'Ouest canadien, alors l'Ouest canadien sera plus que juste et honnête envers vous.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, à propos du bill C-196, je serais le premier à dire qu'en général j'en approuve l'objectif, qui est de rafistoler la loi sur les grains du Canada qui existe depuis plus de 40 ans. Il est significatif, vu l'évolution rapide de notre monde moderne, que la loi sur les grains du Canada ne soit révisée qu'aujourd'hui; cela prouve que la loi originale était exceptionnellement bonne, ou que les changements dans notre régime de classement n'ont pas été marqués.

Ce remaniement de notre régime de classement, surtout dans le domaine du blé, si je comprends bien, d'après sa teneur protéique, est d'au moins cinq ans en retard. Cela souligne l'importance pour le gouvernement d'adopter le bill sur les normes actuellement inscrit au *Feuilleton*. Les défenseurs de ce bill